



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

financement

Question écrite n° 84426

Texte de la question

M. François Vannson attire l'attention de M. le Premier ministre sur le transfert des crédits du programme n° 143 de la mission interministérielle « enseignement scolaire » vers la mission « agriculture, pêche, alimentation, forêt et affaires rurales ». En effet, le rapport sur l'évolution de l'économie nationale et sur les finances publiques envisage un transfert des crédits de l'enseignement technique agricole. Ces crédits, initialement prévus par la LOLF comme relevant de la mission interministérielle « enseignement scolaire », seraient transférés vers la mission « agriculture, pêche, alimentation, forêt et affaires rurales ». Cette préconisation suscite étonnement et inquiétude auprès des fédérations de l'enseignement agricole privé. Si cette préconisation devait être confirmée, les crédits de l'enseignement agricole seraient uniquement discutés avec ceux de l'agriculture. Ceci représente pour ces fédérations et pour le monde agricole une régression qui n'apparaît pas justifiée par des motifs d'économies budgétaires ou des motifs de meilleure efficacité de l'utilisation des fonds publics. Il lui demande donc de bien vouloir lui indiquer les intentions du Gouvernement à ce propos.

Texte de la réponse

Le Premier ministre a décidé de maintenir le programme « enseignement technique agricole » dans la mission « enseignement scolaire ». Ce choix témoigne de la contribution pleine et entière de l'enseignement agricole au système éducatif national. Le Premier ministre a ainsi souhaité réaffirmer l'importance du travail de coordination et de complémentarité entre le ministère de l'alimentation, de l'agriculture et de la pêche (MAAP) et le ministère de l'éducation nationale (MEN), dans le respect des moyens attribués à chacun, afin de développer des synergies positives entre ces deux dispositifs d'enseignement. La recherche de ces synergies, déjà nombreuses à l'échelon local, contribue à renforcer l'efficacité de notre système éducatif, dans toute sa diversité, au service de la réussite personnelle et professionnelle des jeunes, sur l'ensemble du territoire.

Données clés

Auteur : [M. François Vannson](#)

Circonscription : Vosges (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 84426

Rubrique : Enseignement agricole

Ministère interrogé : Premier ministre

Ministère attributaire : Alimentation, agriculture et pêche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 20 juillet 2010, page 7983

Réponse publiée le : 5 octobre 2010, page 10789